



DÉPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
 ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
 Nombre de présents : 19
 Nombre de votants : 23
 Date de convocation : 06 avril 2021

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES
 DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 du 13 avril 2021**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt-et-un, le treize avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAFOURCADE, Mme REBECHE, M. GOSSELIN, Mme COURROS, M. PIQUER JONQUIERE (a procuration pour Mme PARTOUCHE-SEBBAN), Mmes ZELLER, THIEBLIN, MM. BRUEY (a procuration pour M. DARRIBEYROS), DAUBA (a procuration pour M. DELAS), Mmes LAPORTE, GARBAY, MM. MAULNY, FAUVEL, Mme HERDUAL, Mme DEGOS, M. LAMOTHE, Mme GARRIDO, M. DUBOS.

Étaient excusés : M. DARRIBEYROS (a donné procuration à M. BRUEY), Mme CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), M. DELAS (a donné procuration à M. DAUBA), Mme PARTOUCHE-SEBBAN (a donné procuration à M. PIQUER JONQUIERE).

Un scrutin a eu lieu, Mme GARBAY a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C

Délibération n° 1

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Budget principal Ville – Exercice budgétaire 2021 – Vote du budget primitif

Il est proposé au vote de l'assemblée, le projet de budget 2021, voté par chapitre et au niveau des subventions sur l'article 6574 (documents budgétaires, rapport de présentation du budget et état 1259 sont joints).

Après en avoir délibéré

Où l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité avec 19 voix pour et 4 contre (Mme DEGOS, M. LAMOTHE, Mme GARRIDO, M. DUBOS)

DONNE un avis favorable au projet de budget 2021.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Jean-François BROQUÈRES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Landes.



Ville de TARTAS

NOTE PRESENTATION

BUDGET 2021

Budget principal Ville - Budget Annexe Régie Fêtes et Animations - Budget CCAS

Pour l'année 2021, la séance du conseil municipal du 19 mars dernier a permis de prendre en compte les résultats de l'exercice 2020 avec le vote à l'unanimité des différents comptes administratifs. Le Débat d'Orientations budgétaires a pris en compte la situation maîtrisée des finances communales avec des ratios au vert, tout en se projetant sur les perspectives d'avenir. L'année 2021 sera marquée par les contraintes de la Crise sanitaire, et la volonté d'être présent au quotidien des habitants de la commune, tout en engageant les premiers projets du mandat. Cette note présente les différents éléments respectivement du Budget principal de la commune, du Budget annexe régie fêtes et animations, et du budget CCAS.

BUDGET PRINCIPAL VILLE

Comme indiqué lors du Débat des Orientations budgétaires, le quotidien de la collectivité en 2021 doit tenir compte des contraintes encore présentes de la crise sanitaire, de la nécessité de proposer des services de qualité et de proximité aux habitants. L'année 2021 sera aussi marquée par le lancement des premiers programmes du mandat 2020-2026, s'appuyant sur un endettement raisonné et des ratios financiers au vert. Le budget 2021 tiendra compte de la réforme sur la fiscalité, des dotations de l'ETAT, et le choix a été de ne pas augmenter les taux d'imposition, avec des premiers programmes d'investissement dans la limite de 950 000 € en 2021, sans recours à l'emprunt.

ELEMENTS DE FISCALITE – ETAT 1259



COMMUNE : 313 TARTAS

ARRONDISSEMENT : 40 DAX

TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRÉSORERIE DE TARTAS

N° 1259 COM (1)

 TAUX
FDL
2021

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020	Taux de référence pour 2021	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Produit de référence (col.3 x col.2)	TAUX VOTÉS	Produits attendus (col.3 x col.5)	Taux plafond pour 2021
Taxe foncière (bâti).....	4 776 592	38,74 (*)	3 927 000	1 521 320			93,48
Taxe foncière (non bâti).....	87 740	45,71	87 700	40 088			133,77
CFE.....				0			>>>
				1 561 408			

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case : ☐

(*) dont taux départemental 2020 : 16,97

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

 Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :
- de reconduction des taux de référence
- ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2021	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux proportionnel (col.8 x col.10)
Taxe foncière (bâti).....	38,74	Produit total souhaité	
Taxe foncière (non bâti).....	45,71		
CFE.....	>>>		
		1 561 408	
		Produit total de référence (total colonne 4)	(8 décimales)

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			50 996		>>>	50 996
Allocations compensatrices	DCRTP	versement	FNIGR contribution	Effet du coefficient correcteur versement		
347 686	47 337	96 227		- 280 187		

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

Produit attendu des taxes à taux votés (colonne 6)	+	50 996	+	395 023	+	96 227	-	0	+		+	- 280 187	=	
		Total autres taxes (cadre II)		Allocations compensatrices et DCRTP		Versement FNIGR		Contribution FNIGR		Versement coefficient correcteur		Contribution coefficient correcteur		Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale

A MONT DE MARSAN

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

Le PASCAL ANOULIES

Le 26 MARS 2021

Le préfet,
leLe maire,
le



MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS

COMMUNE : 313 TARTAS

ARRONDISSEMENT : 40 DAX

TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRÉSORERIE DE TARTAS

N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2021

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

IV - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :								
1 DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES								
Taxe foncière (bâti) :								
a. Personnes de condition modeste	2 175							
b. Baux à réhabilitation, QPV, Mayotte	0							
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	0							
d. Locaux industriels	339 451							
Taxe foncière (non bâti) :								
	6 060							
Cotisation foncière des entreprises (CFE) :								
a. Réduction des bases des créations d'établissements	0							
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire								
c. Base minimum								
d. Locaux industriels								
e. Autres allocations								
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises :								
Dotation pour perte de THLV :								
	0							
Dotation TH (Mayotte) :								
6. COEFFICIENT CORRECTEUR		0,849424						
2 BASES NON TAXÉES								
Basexonérées par le conseil municipal								
Taxe foncière (bâti)								
Taxe foncière (non bâti)								
Cotisation foncière des entreprises (CFE)								
Basexonérées par la loi								
Taxe foncière (bâti)								
Taxe foncière (non bâti)								
Cotisation foncière des entreprises (CFE)								
Basexonérées par la loi au titre des terres agricoles								
18 683								
3 CVAE								
a. CVAE : part nette versée par les entreprises								
b. CVAE : part dégrèvée								
c. CVAE : exonérations non compensées								
4 TAXE D'HABITATION								
a. Bases hors résidences principales et locaux vacants								
b. Bases résidences secondaires soumises à majoration								
c. Bases des locaux vacants soumis à THLV								
d. Taux figé de taxe d'habitation								
e. Taux résidences secondaires soumises à majoration TH								
247 992								
136 017								
13,28								
0,00								
5 PRODUIT DES IFR								
Éoliennes & hydroliennes								
Centrales électriques								
Centrales photovoltaïques								
Centrales hydrauliques								
Centrales géothermiques								
Transformateurs								
Stations radioélectriques								
Gaz - Stockage, transport...								
7 FRACTION DE TVA								
>>>								
8. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX								
	Taux moyens communaux de 2020 au niveau national	Taux moyens communaux de 2020 au niveau départemental	Taux plafonds 2021	Taux 2020 des EPCI	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2021 (col.14 - col.15)	MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE		Taux de CFE perçue en 2020 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
Taxe foncière (bâti).....	38,59	36,95	96,48	3,00000	93,48	Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale	>>>
Taxe foncière (non bâti).....	49,79	54,34	135,85	2,00000	133,77	Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2020 :	national	commun
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	25,11
DIMINUTION SANS LIEN								
Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée								
Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés								



MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS

COMMUNE : C313 TARTAS

ARRONDISSEMENT : 40 DAX

TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRÉSORERIE DE TARTAS

N° 1259 CC

TAUX
FDL
2021

RÉFORME FISCALE : DÉTERMINATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR COMMUNAL

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales. La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année à compter de 2021, par application d'un coefficient correcteur au produit de TFPB qui aurait résulté du maintien des taux à leur niveau de 2020, et à l'allocation compensatrice TFPB relative à la diminution de moitié des valeurs locatives des locaux industriels (A du III de l'article 29 de la loi de finances pour 2021).

I - RESSOURCES À COMPENSER

Bases communales de TH des résidences principales pour 2020 x Taux communal TH 2017.....	3 501 331	x	13,28	=	464 977
+ Allocation compensatrice TH versée à la commune en 2020 au titre des exonérations compensées.....					60 942
+ Produit annuel moyen des rôles supplémentaires de TH des résidences principales perçus par la commune de 2018 à 2020.....					1 859
= ressources communales supprimées par la réforme.....					527 778 A

II - RESSOURCES DE COMPENSATION

Produit net de TFPB perçu par le département en 2020 sur la commune.....					804 849
+ Allocations compensatrices TFPB versée au département en 2020 pour les exonérations compensées sur la commune.....					840
+ Produit annuel moyen des rôles supplémentaires de TFPB perçus par le département de 2018 à 2020 sur la commune.....					
= ressources départementales affectées à la commune par la réforme.....					805 689 B

III - TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES APRÈS RÉFORME

Produits nets de TFPB perçus en 2020 par la commune et le département sur la commune.....	1 040 800	+	804 849	=	1 845 649 C
---	-----------	---	---------	---	-------------

IV - SUR- OU SOUS-COMPENSATION (AVANT APPLICATION DU COEFFICIENT CORRECTEUR) ET CALCUL DU COEFFICIENT CORRECTEUR

Différence entre les ressources à compenser et celles transférées du département.....	527 778 A	-	805 689 B	=	- 277 911 D
Coefficient correcteur = 1 + $\frac{\text{différence de ressources TFPB « après réforme »}}{\text{Produits nets de TFPB perçus en 2020 par la commune et le département sur la commune}}$ = 1 + $\frac{- 277 911 D}{1 845 649 C}$ =					0,849424 E
Si D > 0 et E > 1 : commune sous-compensée					
Si D < 0 et E < 1 : commune sur-compensée					
Le coefficient correcteur ne s'applique pas aux communes sur-compensées avec une différence D inférieure en valeur absolue à 10 000 €.					

**VUE d'ENSEMBLE BUDGET 2021 – VILLE DE TARTAS – BUDGET PRINCIPAL**

COMMUNE DE TARTAS

BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 020 826,66	3 548 279,00
+	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		472 547,66
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	4 020 826,66	4 020 826,66
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 334 500,00	1 775 718,85
+	+	+
R		
E		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	562 927,54	15 900,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		105 808,69
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 897 427,54	1 897 427,54
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	5 918 254,20	5 918 254,20



SECTION DE FONCTIONNEMENT 2021

Les prévisions d'inscriptions budgétaires s'inscrivent dans la continuité de l'année 2020, reposant sur une maîtrise des dépenses de fonctionnement des services, des charges de personnel, et un maintien de l'effort auprès des associations. Pour les recettes, outre des produits des services tenant compte de la crise sanitaire, et de l'évolution des bases de fiscalité, on trouve l'effet de la réforme fiscale appliquée aux collectivités territoriales et notamment l'effet part départementale.

Dès lors, le virement à l'investissement (chapitre 023) est fixé à un montant de 565 000 €, hors dotations aux amortissements.

Schéma de la section de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	955 500,00		945 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 810 000,00		1 814 000,00		
014	Atténuations de produits	62 000,00		62 000,00		
65	Autres charges de gestion courante	375 500,00		456 500,00		
Total des dépenses de gestion courante		3 203 000,00	0,00	3 277 500,00	0,00	0,00
66	Charges financières	80 000,00		75 000,00		
67	Charges exceptionnelles	54 000,00		45 000,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires	3 000,00		3 000,00		
022	Dépenses imprévues	21 363,69		9 326,66		
Total des dépenses réelles de fonct.		3 361 363,69	0,00	3 409 826,66	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	526 000,00		565 000,00		
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	50 000,00		46 000,00		
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		576 000,00	0,00	611 000,00	0,00	0,00
TOTAL		3 937 363,69	0,00	4 020 826,66	0,00	0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
---	--	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		0,00
--	--	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00		1 000,00		
70	Produits des services, domaine et vent	178 200,00		206 000,00		
73	Impôts et taxes	2 853 587,00		2 589 401,00		
74	Dotations, subventions et participations	453 902,00		711 658,00		
75	Autres produits de gestion courante	12 000,00		10 100,00		
Total des recettes de gestion courante		3 507 689,00	0,00	3 518 159,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	20,00		20,00		
77	Produits exceptionnels			100,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		3 507 709,00	0,00	3 518 279,00	0,00	0,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	30 000,00		30 000,00		
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL		3 537 709,00	0,00	3 548 279,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		472 547,66
---	--	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		472 547,66
--	--	-------------------

**SECTION INVESTISSEMENT 2021****Projection sur l'Etat de dette du budget principal**

<i>Evolution des remboursements par année</i>				
<i>Année</i>	<i>Capital</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Frais</i>	<i>Total versement</i>
2020	358 129,67	76 334,76	0,00	434 464,43
2021	322 995,61	68 231,53	0,00	391 227,14
2022	295 771,50	58 941,42	0,00	354 712,92
2023	246 351,23	50 684,37	0,00	297 035,60
2024	250 852,85	44 098,73	0,00	294 951,58
2025	255 558,31	37 284,68	0,00	292 842,99
2026	260 476,85	30 269,14	0,00	290 745,99
2027	259 302,48	23 030,33	0,00	282 332,81
2028	190 497,88	15 560,79	0,00	206 058,67
2029	140 000,00	11 309,33	0,00	151 309,33
2030	140 000,00	9 224,00	0,00	149 224,00
2031	140 000,00	7 138,67	0,00	147 138,67
2032	140 000,00	5 053,33	0,00	145 053,33
2033	140 000,00	2 968,00	0,00	142 968,00
2034	60 000,05	882,67	0,00	60 882,72
2035	6 666,62	57,33	0,00	6 723,95

Extinction de dette

<i>Année</i>	<i>Capital de départ</i>	<i>Capital</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Frais</i>	<i>Ecart de change</i>	<i>Total versement</i>	<i>Capital restant</i>
2021	2 848 473,38	322 995,61	68 231,53	0,00	(+) 0,00	391 227,14	2 525 477,77
2022	2 525 477,77	295 771,50	58 941,42	0,00	(+) 0,00	354 712,92	2 229 706,27
2023	2 229 706,27	246 351,23	50 684,37	0,00	(-) 0,00	297 035,60	1 983 355,04
2024	1 983 355,04	250 852,85	44 098,73	0,00	(+) 0,00	294 951,58	1 732 502,19
2025	1 732 502,19	255 558,31	37 284,68	0,00	(+) 0,00	292 842,99	1 476 943,88
2026	1 476 943,88	260 476,85	30 269,14	0,00	(+) 0,00	290 745,99	1 216 467,03
2027	1 216 467,03	259 302,48	23 030,33	0,00	(+) 0,00	282 332,81	957 164,55
2028	957 164,55	190 497,88	15 560,79	0,00	(+) 0,00	206 058,67	766 666,67
2029	766 666,67	140 000,00	11 309,33	0,00	(-) 0,00	151 309,33	626 666,67
2030	626 666,67	140 000,00	9 224,00	0,00	(+) 0,00	149 224,00	486 666,67
2031	486 666,67	140 000,00	7 138,67	0,00	(+) 0,00	147 138,67	346 666,67
2032	346 666,67	140 000,00	5 053,33	0,00	(-) 0,00	145 053,33	206 666,67
2033	206 666,67	140 000,00	2 968,00	0,00	(+) 0,00	142 968,00	66 666,67
2034	66 666,67	60 000,05	882,67	0,00	(+) 0,00	60 882,72	6 666,62
2035	6 666,62	6 666,62	57,33	0,00	(+) 0,00	6 723,95	0,00
Sous-total		2 848 473,38	364 734,32	0,00		3 213 207,70	
Total		2 848 473,38	364 734,32	0,00		3 213 207,70	



Schéma de la section d'investissement

COMMUNE DE TARTAS

BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + Vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées	6 000,00		6 000,00		
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	1 031 112,78	562 927,54	943 500,00		562 927,54
	Total des dépenses d'équipement	1 031 112,78	562 927,54	943 500,00	0,00	562 927,54
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilées	360 000,00		355 000,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances rat. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	360 000,00	0,00	355 000,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'invest.	1 417 112,78	562 927,54	1 304 500,00	0,00	562 927,54
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	30 000,00		30 000,00		
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'invest.	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 447 112,78	562 927,54	1 334 500,00	0,00	562 927,54

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE + 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 562 927,54

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + Vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	299 862,32	15 900,00	383 500,00		15 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sf 165)	150 000,00				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	449 862,32	15 900,00	383 500,00	0,00	15 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1060)	340 000,00		360 000,00		
1060	Excédents de fonctionnement capitalisés	476 835,35		44' 218,85		
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances rat. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières	816 835,35	0,00	801 218,85	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'invest.	1 265 697,67	15 900,00	1 184 718,85	0,00	15 900,00
021	Virement de la section de fonctionnement	526 000,00		565 000,00		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	50 000,00		46 000,00		
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'invest.	576 000,00	0,00	611 000,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 841 697,67	15 900,00	1 795 718,85	0,00	15 900,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE + 105 808,69

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 121 708,69

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) 581 000,00

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exécution des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - RI 040



PROGRAMME INVESTISSEMENT 2021

	AN 2021	AN 2022	AN 2023	AN 2024	AN 2025
crédit matériels des équipes CTM :	10 000,00				
crédit services ad et informatiques :	10 000,00				
crédit service easa associations et installations	10 000,00				
Enveloppe exceptionnelle informatique numérique	6 500,00				
Enveloppe exceptionnelle informatique école privée	15 000,00				
achat de passerelles	15 000,00				
hydro nettoyeur haute pression VOIRIE sur remorque	30 000,00				
matériel décompacteur stades	18 000,00				
Enveloppe complémentaire matériels CTM manifestations	20 000,00				
camion plateau suite à sinistre	30 000,00				
fourgon équipe électrique	20 000,00				
véhicule léger équipes ctm	10 000,00				
programme véhicules engins CTM (dont épareuse)	10 000,00				
Programme terrain "BENQUET" Lancement études	15 000,00		projet travaux avec CCPT		
programme voirie de l'année (dont gabarre 11 000 €)	70 000,00				
programme trottoirs de l'année AP'CP	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
programme bâtiments et imprévus, dont études PISCINE	25 000,00				
mises aux normes bâtiments dont études PETANQUE	25 000,00	Travaux Pétanque suite à études			
programme Ecole, Aish... :	25 000,00				
mises aux normes Amiante, Energie, ...	8 000,00				
SYDEC premiers travaux Rue Orope/ Calmette/jules Ferry RAR	-				
projet route de la FONTAINE	185 000,00				
Programme réhabilitation salle polyvalente peinture	12 000,00				
projet berges OUS PINS RAR					
COURTS DE TENNIS	10 000,00				
projet d'Aménagements containers CUSTOMISATION	10 000,00				
accessibilité	10 000,00				
voie de contournement tennis	250 000,00				
Plaine Sports 1 300 000 € (2021 études, 1ers travaux)AP'CP	35 000,00	900 000,00	365 000,00		
toiture bâtiment administratif	11 000,00				
programme illuminations de NOEL voir	8 000,00				
Cimetière Colombarium et lutrin	20 000,00				
	943 500,00				

Conclusion budget principal Ville 2021

Le projet de budget 2021 repose sur une section de fonctionnement, sans augmentation des taux de fiscalité, avec une masse de dépenses maîtrisées. L'investissement sera un programme de 943 500 € en 2021 dont des principales opérations :

- Lancement d'un programme de trottoirs / accessibilité, de 20 000 € chaque année 2021 à 2026
- Lancement du projet de réhabilitation de la Route de LA FONTAINE 185 000 €
- Lancement de la voirie de contournement plaine des sports 250 000 €
- Lancement du programme de 1 300 000 € plaine des sports – terrain synthétique
- Continuité des études (locaux Pétanque, Légionellose, Piscine,...)
- Programme annuel de voirie 70 000 €
- Travaux Education Jeunesse Locaux associatifs



BUDGET REGIE DES FETES ET ANIMATIONS

Le budget de l'année 2021 est marquée par la continuité des effets de la crise sanitaire, qui laissent peu de lisibilité et beaucoup d'incertitudes pour l'exercice budgétaire. Les inscriptions budgétaires tiennent donc compte d'un programme contraint, reprenant toutefois l'excédent dégagé à la fin de l'exercice 2020 pour un peu plus de 18 000 €. Il n'est pas fait appel aux recettes de sponsoring, compte tenu du contexte économique local. La subvention du budget principal est limitée à 40 000 €, permettant de proposer quelques animations d'ici à la fin d'année 2021.

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	26 640,38	65 598,24	
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	48 598,24	
6236	Catalogues et imprimés	6 640,38	7 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	5 000,00	
6574	Subv.foncl.aux asso.&autres pers. de droits	5 000,00	5 000,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		31 640,38	60 598,24	0,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DÉPENSES REELLES = a + b + c + d + e		31 640,38	60 598,24	0,00
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		31 640,38	60 598,24	0,00
				+
RESTES A REALISER N-1				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				60 598,24

L'année 2021 n'enregistre pas la dépense de location des arènes de l'année, ainsi que la prestation gardiennage sécurité.

**SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES**

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, domaine et vente			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	26 000,00	41 000,00	
7473	Départements	1 000,00	1 000,00	
74748	Autres communes	25 000,00	40 000,00	
75	Autres produits de gestion courante		1 000,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante		1 000,00	
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 ± 75		26 000,00	42 000,00	0,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b ± c + d		26 000,00	42 000,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		26 000,00	42 000,00	0,00
				+
RESTES A REALISER N-1			0,00	
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			18 598,24	
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			60 598,24	

Les recettes reposent :

- Sur l'excédent de 2020, un montant de 18 598,24 €
- La subvention du budget principal à hauteur de 40 000 €
- Le solde subvention éventuelle et produits divers 2 000 €



BUDGET CCAS

La commune par son budget principal verse une subvention au budget CCAS. Pour l'année 2021, il est proposé une prévision du budget dans la continuité des exercices précédents ; néanmoins, il sera important de tenir compte de l'évolution de la crise sanitaire, et des besoins des habitants dans beaucoup plus de proximité et de soutien.

CCAS TARTAS
BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	11 550,01		11 240,81		
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 000,00		5 000,00		
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	18 000,00		20 000,00		
Total des dépenses de gestion courante		34 550,01	0,00	36 240,81	0,00	0,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires			200,00		
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		34 550,01	0,00	36 440,81	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		34 550,01	0,00	36 440,81	0,00	0,00

		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00	
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, domaine et vent	1 000,00		1 000,00		
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	18 000,00		10 000,00		
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		19 000,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		19 000,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		19 000,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00

		+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	25 440,81	
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	25 440,81	